«Françoise FERAT - « Non à l'inégalité d'accès aux traitements contre le cancer ! »»

31/03/2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Françoise FERAT - « Non à l'inégalité d'accès aux traitements contre le cancer ! »

Françoise Férat, sénatrice de la Marne, a interpelé la ministre de la Santé sur l'inflation des prix des nouveaux traitements contre le cancer, dénoncée il y a quelques jours par 110 cancérologues dans la presse.

La sénatrice a dénoncé les prix des nouveaux traitements contre le cancer « *qui sont aujourd'hui trop élevés et qui ne cessent d'augmenter* ». Elle a ajouté que cette inflation «*pourrait porter atteinte à l'égalité d'accès aux soins* » pour nos concitoyens.

« *Alors que les coûts de la recherche et du développement ont largement diminué, les montants des nouveaux médicaments continuent d'augmenter* » a rapporté Françoise Férat, en mentionnant également que les «*montants pratiqués sont différents selon le secteur géographique* ».

L'élue de la Marne a indiqué qu'en France, « *l'Etat tente de réguler les prix par l'intermédiaire du Comité économique des produits de santé* ». Pourtant, « *certains traitements sont sur la sellette uniquement parce qu'ils sont trop chers* » a rajouté Françoise Férat.

Elle a décliné plusieurs propositions, avancées aussi par les spécialistes : « *les prix doivent être définis plus justement et le système d'arbitrage plus transparent ; les extensions de durée de brevets injustifiées ne doivent plus être acceptées* » ou encore « *l'utilisation de licences obligatoires pour les pays en développement doit être autorisée* ».

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC